

## Arrêté du Président portant délégation de fonction et de signature À Christian DELASSUS – 12ème Vice-Président

Le Président du Territoire d'Energie Flandre,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 5211-2 et L 5211-9,

Vu le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 24 avril 2026, au cours de laquelle ont été élus les Vice-Présidents du Territoire d'Energie Flandre,

Considérant que le Président peut sous sa responsabilité donner délégation de fonction et signature aux Vice-Présidents,

### ARRÊTE

**Article 1 :** A compter du 25 avril 2026, Christian DELASSUS, délégué titulaire de la Commune de Ledringhem et 12ème Vice-Président du Territoire d'énergie Flandre est chargé des domaines suivants :

- Production d'Energies renouvelables

En cas d'indisponibilité ou d'absence de Franck Meurillon, Christian DELASSUS reçoit également délégation pour les domaines suivants :

- Autorité Organisatrice de la distribution publique d'électricité

- Autorité Organisatrice de la distribution publique de gaz

- Bornes GNV et Bio GNV

- Réseau de chaleur

- Hydrogène

**Article 2 :** A compter du 25 avril 2026, Christian DELASSUS, 12ème Vice-Président, reçoit délégation permanente à effet de signer tous actes, décisions, conventions, engagements et liquidations comptables relevant des domaines délégués mentionnés à l'article 1 du présent arrêté.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera notifié à Christian DELASSUS qui accepte cette délégation.

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent arrêté en vertu de sa transmission au contrôle de légalité, de sa notification à l'intéressé et de sa publication.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Président du Territoire d'Energie Flandre ou devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa notification, publication, transmission au contrôle de légalité.

**Article 4 :** La Directrice du Territoire d'Energie Flandre est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M le Sous-Préfet de Dunkerque et à M le Responsable du SGC d'Hazebrouck

Fait à Hazebrouck, le 25 avril 2026

Le Président du Territoire d'Energie Flandre,  
Jean-Luc CLEENEWERCK



 territoire d'énergie  
FLANDRE

Notifié le 25/04/2026 à Christian DELASSUS  
qui accepte cette délégation

Signature :

